

Bachelier en Automobile

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél :	Fax :	Mail :
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 17 LANGUES 2			
Code	TEAU2B17AUT	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Anne COSIJN (anne.cosijn@helha.be) Nicole FORSYTH (nicole.forsyth@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement consiste à revoir des notions fondamentales lexicales, grammaticales et syntaxiques et acquérir un vocabulaire suffisant afin de pouvoir s'exprimer par écrit et oralement en langue cible dans des situations concrètes de la vie quotidienne et du monde professionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

1.6 Utiliser une langue étrangère

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

Acquis d'apprentissage visés

En fin d'UE, l'étudiant devra être capable d'appliquer les principes grammaticaux et syntaxiques vus et étudiés au cours, ainsi que d'employer le vocabulaire technique ciblé.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

TEAU2B17AUTA Langues 2

48 h / 4 C

Contenu

Le cours se fonde essentiellement sur l'exploitation de textes, de vidéos, de podcasts et d'unités provenant de divers manuels,

sites internet et revues techniques relatifs à la section, ainsi que sur des révisions grammaticales et la réalisation d'un projet. Les quatre compétences langagières (expression orale et écrite, compréhension à l'audition et à la lecture) sont travaillées.

Démarches d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage se fonde sur une approche interactive. L'étudiant devra s'impliquer de manière active dans le cours en étant présent et en participant aux interactions en classe et en effectuant des préparations à domicile.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant est tenu de se perfectionner, parallèlement au cours, via des sites gratuits tels que Wallangues ou Duolingo.

Ouvrages de référence

Plateforme Wallangues.be
Site et application Duolingo

Supports

Syllabus
Documents postés sur Moodle
Notes de cours
Ressources web
Matériel didactique: vidéos, podcasts, articles, etc
Dictionnaire
Labo
Supports PowerPoint

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est répartie comme suit : examen écrit de janvier sur la matière du Q1 (30%), projet (30%) (**non récupérable**), examen oral de juin (40%).

Le tout sera multiplié par un coefficient de participation et d'implication, ainsi que d'entraînement sur Duolingo: 0,8 ou 1 ou 1,2. Les différents cas de figure sont détaillés dans les Dispositions complémentaires ci-dessous.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc		Evc + Prj	30		
Période d'évaluation	Eve	30	Exo	40	Exe + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Eve = Évaluation écrite, Prj = Projet(s), Exo = Examen oral, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

L'étudiant ajourné et ayant échoué le cours de langue devra présenter un examen écrit (si échec au Q1) et/ou un oral (si échec au Q2).

Si l'étudiant a présenté son projet pendant le Q2:

- s'il représente l'examen écrit ou l'examen oral, celui-ci comptera pour 100% du Q3.
- s'il représente l'examen écrit et l'examen oral, la répartition sera de 50% pour chaque examen.

Si l'étudiant n'a pas présenté son projet pendant le Q2:

- s'il représente l'examen écrit ou l'examen oral, le projet n'étant pas récupérable, la répartition sera de 0/30 pour le projet, et de 70% pour l'examen représenté.
- s'il représente l'examen écrit et l'examen oral, le projet n'étant pas récupérable, la répartition sera de 0/30 pour le projet, et de 35% pour chacun des examens représentés.

En cas de motif légitime pour la non-réalisation du projet, l'étudiant doit prendre contact au plus vite avec l'enseignante afin que des dispositions particulières soient prises.

Un étudiant ayant déjà suivi le cours est évalué comme au Q3.

Les évaluations se font dans la langue cible (anglais), qui est également employée dans le cadre du cours.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).